



Compagnie Financière Tradition

Rachat d'actions propres en vue d'une réduction de capital Négoce sur une deuxième ligne de négoce à la SIX Swiss Exchange

Addendum à l'annonce de rachat du 18 août 2023

Se référant à l'annonce de rachat publiée le 18 août 2023, Compagnie Financière Tradition SA, Rue Philippe-François-de-Longgalerie 11, 1003 Lausanne («**CFT**») annonce qu'à compter du 4 janvier 2024, UBS SA sera le seul membre de la Bourse mandaté par CFT pouvant établir des cours d'achat pour les actions au porteur de CFT sur la deuxième ligne de négociation à la SIX Swiss Exchange. Pour des raisons techniques, aucun rachat ne sera effectué le 3 janvier 2024.

Tous les autres renseignements contenus dans l'annonce de rachat du 18 août 2023 restent valables.

	Numéro de valeur	ISIN	Symbole ticker
Actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2.50 chacune	1.434.511	CH0014345117	CFT
Actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2.50 chacune (Rachat d'actions sur 2 ^{ème} ligne de négoce)	127.060.958	CH1270609584	CFTE

Zurich, le 3 janvier 2024

Cette annonce ne constitue pas un prospectus au sens des articles 35 ss de la loi suisse sur les services financiers (LSFin).

This offer is not made in the United States of America and to U.S. persons and may be accepted only by Non-U.S. persons and outside the United States of America. Offering materials with respect to this offer must not be distributed in or sent to the United States of America and must not be used for the purpose of solicitation of an offer to purchase or sell any securities in the United States of America.

